RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.613-2

Vu le décret n°2013-756 du 19 août 2013 relatif aux dispositions réglementaires des livres VI et VII du code de l'éducation

Vu la décision du Conseil d'Administration

Vu les pièces justificatives produites par M. MOHAMAD YAZBECK, né le 22 mai 1991 à NAHLE (LIBAN), en vue de son inscription au Diplôme d'Université IMAGERIE NEUROVASCULAIRE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ** IMAGERIE NEUROVASCULAIRE DIAGNOSTIQUE ET THERAPEUTIQUE

est décerné à M. MOHAMAD YAZBECK

au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Le titulaire

Par délégation de la Présidente de l'université Le Doyen de la Faculté de Santé

Xavier JEUNEMAITRE

Fait à Paris, le 4 juillet 2022 La Présidente de l'Université Paris Cité

Christine CLERICI